



Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur les communes de Marcilly-en-Villette, Ménestreau en Villette et Ardon.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur les communes ci-dessus, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

Lieux :

Accueil de Loisirs La Grande Récré
 Espace Polyvalent de Loisirs
 Rue des Relais
 45240 Marcilly-en-Villette
 Tél : 02.38.76.16.89

Jours et Horaires d'accueil :

La Grande Récré est ouverte les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter seront fournis.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de La Grande Récré ou de la mairie de Marcilly-en-Villette.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

*** La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant.**

(exemple : le 15 octobre pour le mois de novembre)

Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée.

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Enfant domiciliés à Marcilly ou Ménestreau	1 ^{ère} tranche De 0 à 197	2 ^{ème} tranche De 198 à 264	3 ^{ème} tranche De 265 à 331	4 ^{ème} tranche De 332 à 398	5 ^{ème} tranche De 399 à 465	6 ^{ème} tranche De 466 à 532	7 ^{ème} tranche De 533 à 599	8 ^{ème} tranche De 600 à 666	9 ^{ème} tranche De 667 à 710	10 ^{ème} tranche 711 et +	Enfants hors commune
Journée complète	2,10 €	2,80 €	3,60 €	4,40 €	5,40 €	6,30 €	7,30 €	8,50 €	9,60 €	21,00 €	36,00 €

Attention en cas de non présentation de la carte QF 2012, le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou aux bureaux de l'association « Cigales et Grillons ».

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom)

Par carte bancaire

Par chèque Vacances ANCV

Par tickets CESU

Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours)

* Pour autres raisons : la somme sera due.